Image not found or type unknown

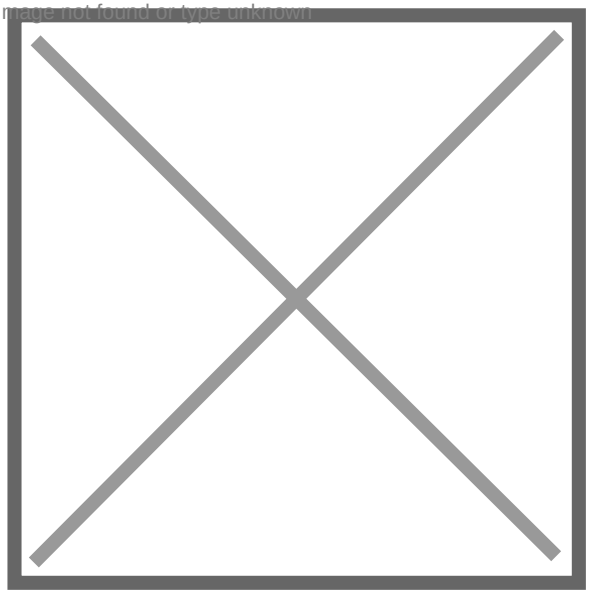

Divorce franco algérien et mariage blanc

Par **slimane54_old**, le **19/07/2007** à **13:58**

Je suis français d'origine algérienne marié avec une algérienne en 2005, elle est venue en France en juin 2006, et je me suis rendu compte qu'elle ne m'a épousé que pour les papiers. Depuis Juin 2006, on a vécu que 4 mois ensemble, j'ai décidé de la quitter car j'en ai eu marre de cette mascarade alors que moi je l'aimais. Pour se venger elle a porté plainte pour violences conjuguales (alors que je l'ai jamais frappé)contre moi afin d'avoir sa carte de 10 ans (elle a qu'une carte d'un an en tant que conjoint de ressortissant francais) . Et maintenant elle a demandé le divorce en France. Moi de mon coté étant marié en Algérie, j'ai demandé avant elle le divorce labas.
Suis je obligé de divorcer en France sachant que j'ai lancé le divorce en Algérie et que je peux transcrire le divorce a nantes?
Le fait qu'elle demande le divorce est il pour elle une bonne chose pour avoir ses papiers auprés de la Prefecture?
Franchement je vis l'enfer depuis qu'elle est en france alors que je l'aimais sincérement, elle me fait du mal juste pour ses intérets "les papiers".

Par **foufou69_old**, le **23/11/2007** à **20:09**

bonjour cher cousin je voulais juste te dire que ce n'est pas évident mais crois moi que c trés dure de jouer avec les filles de famille .

Par **kamylia_old**, le **28/11/2007** à **19:39**

bonjour
est ce possible de savoire
comme vous aviez vommencer le divorce en algerie et votre femme a demander le divorce en france le qu'elle qui etais validé car j'ai le meme probleme merci d'avance

Par **khad_old**, le **13/12/2007** à **15:12**

bonjour slimane,
je me permets d etecrire pour te dire que je vis le mem enfer que toi mais c'ets plutot l'ex femme de mon futur mariq ui revies c'ets uen fille du bled et qui fait galere j'ai peur qcar le procureuer desir elui ecrier pour accepter le divorce en france pourquoi jen sai s rien
mais sache que la patience mene a l victoire et que si tu peu te debnbarraser delle vas y fonce

Par **papou77**, le **25/01/2011** à **12:24**

Bonjour Slimane,

Je suis dans la même situation que toi 4 mois de vie commune mais c'est elle qui est partie, est-ce que t'as pu transcrire le divorce Algérien .

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés